

DÉFINITION DE FONCTION

Notre Client:

Habitat Jeunes Montpellier est une association dont la mission est d'accueillir et d'héberger les jeunes travailleurs au sein des 9 résidences et logements diffus de la Métropole de Montpellier.

Fondée en 1914 par la communauté protestante de Montpellier, pour accueillir les jeunes filles venant travailler à Montpellier, l'association a gardé ses valeurs fondatrices : "accueil et protection".

Reconnue d'utilité publique en 1930, son adhésion à l'Union Nationale des Foyers de Jeunes Travailleurs ouvre le champ de ses missions et en 2014, elle devient Habitat Jeunes Montpellier.

Acteur incontournable de l'accompagnement social des jeunes, par son statut d'utilité publique, Habitat Jeunes est devenu l'interlocuteur privilégié des acteurs et institutionnels de la métropole en matière d'hébergement et d'accompagnement des jeunes actifs en voie d'émancipation.

En 2023 Habitat Jeunes a reçu environ 4500 jeunes sur l'ensemble de ses services :

- Logements pour les jeunes actifs
- Service d'accompagnement renforcé
- Boutique logement jeunes
- Restaurant associatif Castellane

L'association emploie 50 salariés (35 ETP).

La gouvernance bénévole de l'Association se réunit une fois par mois en bureau, une fois par trimestre en Conseil d'Administration et une fois par an en Assemblée Générale. La présidente du conseil d'administration travaille en étroite collaboration avec la directrice.

L'ensemble des activités de l'association est certifié par des commissaires aux comptes. Les comptes annuels sont publiés au journal officiel.

La direction d'Habitat Jeunes Montpellier est assurée depuis 25 ans par Dominique Simon dont le départ à la retraite est annoncé en février 2025. Une période de passation est prévue durant quelques semaines, la prise de poste souhaitée est fin 2024 début 2025.

L'entreprise recrute à Montpellier (34) un poste de : DIRECTEUR D'ASSOCIATION (F/H)

Le poste:

DIRECTEUR D'ASSOCIATION (F/H)

Avec rattachement hiérarchique à la Présidente de l'Association, en relation permanente avec le bureau et avec le conseil d'administration, la principale mission est de garantir la bonne exécution du projet de l'association tout en assurant les fonctions d'administration, animation et Direction.

La Direction de l'association prendra en charge l'organisation et le pilotage de l'association, en assurera le développement et la représentation.

Les missions non limitatives sont les suivantes :

 Définir, mettre en oeuvre, animer et contrôler le déploiement du projet des établissements et des services de l'association :

Gérer la définition et mise en œuvre des actions sociales, éducatives et techniques des établissements dans le respect de la charte des valeurs de l'association.

Garantir le respect des formalités conformément aux règlements et législations en vigueur, dans les établissements et services.

Animer les services en insufflant une dynamique commune.

Animer la gouvernance et la direction:

Assurer le secrétariat général de l'ensemble des instances de l'association tout en travaillant à la mise en œuvre des projets dans le respect des directives de la gouvernance.

Faire évoluer l'association en fonction des nouvelles attentes des usagers et des pouvoirs publics du territoire.

Appliquer la démarche qualité et le respect des droits des usagers.

Animer le conseil de la Vie Sociale afin d'organiser les relations avec les résidents. Garantir l'intégrité des personnes accueillies au travers du protocole de bientraitance. Garantir l'hygiène, la sécurité et le bien être moral et physique en prenant les mesures nécessaires.

Organiser la mise en œuvre de la politique qualité et assurer la mise à jour des documents obligatoires (Loi 2002-2).

Rédiger le rapport annuel de fonctionnement des établissements.

- Animation et gestion des ressources humaines.

Diriger l'ensemble des salariés de l'association, en s'assurant du bon respect des missions des collaborateurs.

Mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration en faisant adhérer les équipes.

Veiller au respect de la législation sociale, des accords collectifs (convention collective), accords d'entreprise et du règlement intérieur.

La Direction de l'association assure la Direction des Ressources Humaines et préside le Comité Social et Économique ainsi que toutes les instances représentatives du personnel.

Manager les ressources humaines : politique de recrutement, formation, gestion des compétences, communication interne...

- Gestion budgétaire, financière et comptable.

Assurer la Direction administrative et financière et juridique de l'ensemble des équipes et des établissements.

Élaborer les budgets et organiser leur suivi ainsi que les modifications éventuelles.

Mettre en œuvre les tableaux de suivi et de reporting, assurer le contrôle interne pour l'ensemble des opérations de chaque établissement.

Présenter les comptes annuels au conseil d'administration en lien avec le commissaire aux comptes.

- Représentation auprès des institutions extérieures et partenaires associatifs.

En collaboration étroite avec la présidente, communiquer et animer les relations avec l'ensemble des parties prenantes de l'association, promouvoir les relations inter-associations.

Le(la) candidat(e):

De formation supérieure vous justifiez d'une solide connaissance du monde associatif, médico-social et des politiques institutionnelles relatives à l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que des politiques du logement.

Avec une expérience avérée en management, gestion de projets et recherche de financements, vous avez les aptitudes relationnelles, rédactionnelles pour représenter l'association auprès de l'ensemble des instances et partenaires.

Vous créez un binôme avec la présidente et fédérez vos équipes en lien avec le projet associatif et en accord avec les décisions prises par le conseil d'administration.

Au-delà de vos compétences managériales, vous justifiez de solides connaissances en gestion administrative et financière vous permettant de piloter efficacement l'association et ses établissements.

Sens éthique, charisme, rigueur, ténacité et attrait avéré par les relations humaines, sont notamment les qualités que vous aurez à mobiliser pour réussir dans votre fonction.

La Direction de Habitat Jeunes Montpellier, doit avoir une grande disponibilité pour gérer tout type d'événements dans les établissements et services.

Il est proposé:

- le **DIRECTEUR D'ASSOCIATION** (F/H),
- un contrat CDI,
- un statut CADRE,
- une rémunération,
- et surtout un véritable challenge :

Merci de postuler uniquement par le cabinet de recrutement FLORIAN MANTIONE INSTITUT RH.

Les candidatures adressées au client du cabinet de recrutement FLORIAN MANTIONE INSTITUT RH nous sont systématiquement retransmises et engendrent un délai de traitement supplémentaire.

OFFRE D'EMPLOL



L'entreprise :

Habitat Jeunes Montpellier est une association d'utilité publique devenue l'interlocuteur privilégié des acteurs et institutionnels de la métropole de Montpellier en matière d'hébergement et d'accompagnement des jeunes actifs en voie d'émancipation.

HABITAT JEUNES RECRUTE à MONTPELLIER (34) :

DIRECTEUR D'ASSOCIATION (F/H)

Mission:

Avec rattachement à la Présidence, votre principale mission sera de garantir la bonne exécution du projet de l'association. Pour cela vous devrez administrer, diriger et animer l'association. tout en représentant Habitat Jeunes Montpellier auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels et partenaires.

Profil:

De formation supérieure vous justifiez d'une solide connaissance du monde associatif, médico-social et des politiques institutionnelles relatives à l'habitat et l'insertion sociale et professionnelle. Vous avez une solide expérience dans un établissement similaire et des compétences en matière de Management, Gestion et développement des ressources financières.

<u>Il est proposé:</u> Un CDI avec un statut cadre.

Définition de fonction détaillée sur le site internet du cabinet de recrutement Florian Mantione Institut RH avec la référence : AV24MC183N (Réponse assurée sous 24H)